



Envoyé en préfecture le 21/09/2021

Reçu en préfecture le 21/09/2021

DÉPARTEMENT  
Côte d'Or

Affiché le

SLOW

ID : 021-20000925-20210916-16\_09\_2021\_09-DE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 16 septembre 2021

#### DATE DE CONVOCATION

10 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize septembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

#### Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Jean-Pierre COLOMBERT), Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Vincent CROUZIER (pouvoir de M. Vincent DANCOURT), Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE (pouvoir de M. Jean-Luc AUCLAIR), Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. François BIGEARD, M. Daniel CHETTA, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, M. Michel CLEMENT (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Maïté COUBAT (pouvoir de M. Claude VERDREAU), M. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON (pouvoir de M. Jean-Emmanuel ROLLIN), Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de M. Dominique CHOPPIN), M. Dominique JANIN, M. Martial MATHIRON, M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de Mme Sylvie CHASTRUSSE).

#### Étaient excusés :

M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Vincent DANCOURT (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), M. Jean-Luc AUCLAIR (pouvoir à M. Guy MORELLE, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU), M. Dominique CHOPPIN (pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKI), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. Michel CLEMENT), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), M. Simon GEVREY (suppléé par M. Laurent FAIVRE), M. Jean-Luc MAHIEU (suppléé par M. Bernard SOUBEYRAND), M. Jean-Emmanuel ROLLIN (pouvoir à M. Olivier GAUTHRON), Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX), M. Bernard SOUBEYRAND (suppléant de M. Jean-Luc MAHIEU), M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU (pouvoir à Mme Maïté COUBAT).

Secrétaire de séance : Monsieur Guy MORELLE, 7<sup>ème</sup> Vice-président délégué à la Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, à l'Environnement, au Développement durable, à la Gestion de la GEMAPI.

16/09/2021/09

<b>NOMBRE DES MEMBRES</b>
<b>EN EXERCICE :</b> 36
<b>PRÉSENTS :</b> 26
<b>VOTANTS :</b> 33

### **Objet : Tableau des effectifs – Création de postes suite rentrée scolaire 2021-2022**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> octobre 2021, comme suit :
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet, à raison de 33/35<sup>èmes</sup>,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet, à raison de 25.5/35<sup>èmes</sup>,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet,
  - un poste d'agent technique territorial à temps complet,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet, à raison de 21.99/35<sup>èmes</sup>,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet, à raison de 21.99/35<sup>èmes</sup>,
  - un poste d'agent technique territorial à temps non complet, à raison de 21.99/35<sup>èmes</sup>,

**AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

- un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet, à raison de 22.57/35<sup>èmes</sup>,
  - un poste d'agent technique territorial à temps non complet, à raison de 29.62/35<sup>èmes</sup>,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet, à raison de 27.21/35<sup>èmes</sup>,
  - un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet, à raison de 27.21/35<sup>èmes</sup>,
  - un poste d'agent technique territorial à temps non complet, à raison de 32.17/35<sup>èmes</sup>.
- **VALIDE** la création des postes susmentionnés,
  - **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
  - **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à GENLIS, le 20 septembre 2021

**Patrice ESPINOSA**

Président de la Communauté de  
Communes de la Plaine Dijonnaise,  
Maire d'IZIER